

LES CARTES BLANCHES DE LA CHAMADE

<https://goo.gl/photos/uErJ7rjn6H1h3nCd9>

MINI-RESIDENCES D'ARTISTES 2017

3^{ème} édition

« Charte des Cartes Blanches »

Nous sommes très heureux de vous accueillir au restaurant La Chamade pour la troisième édition des « Cartes Blanches de La Chamade » !

Pour le bon déroulement de cette manifestation nous vous convions à prendre en considération quelques principes, ainsi que nos conditions d'accueil et de résidence.

REPAS :

Le restaurant prend en charge le petit-déjeuner, le repas complet de midi et celui du soir. Le vin est à discrétion durant les repas.

Les apéritifs et tous les surplus vous seront facturés.

La prise en charge est valable uniquement durant les journées de votre prestation et seulement pour la personne qui est inscrite, cela ne concerne en aucune façon les accompagnants, conjoints, enfants ou autres.

Nous vous demandons de respecter les horaires suivant pour les repas :

Petit-déjeuner de 8h30 à 9h00

Repas du midi de 12h00 à 15h00 suivant l'activité du restaurant et les impératifs de votre travail.

Repas du soir à partir de 21h00

Les horaires concernant votre prestation artistique

Vous devez être présent sur le lieu de création pour 10h00 jusqu'à 15h30 et de 17h00 à 19h30

Vous êtes responsable de la sécurité autour de votre espace de travail, une attestation de responsabilité civile est exigée.

Vous avez la possibilité d'exposer vos œuvres suivant les espaces impartis et de vendre librement votre production, aucun pourcentage n'est perçu par l'organisation.

Vous bénéficierez de toutes les prestations de communication mises en place par l'organisation, radio, presse écrite, affichages, flyers, site internet, réseaux sociaux etc...

Matériel

Vous devez apporter tout le matériel nécessaire pour votre prestation. L'organisation vous fournit l'électricité, la lumière et éventuellement des supports pour les peintures ou fresques murales (à convenir au moins une semaine avant votre arrivée), escabeaux, chaises et tables.

Un comportement convivial et professionnel est de mise, afin de créer une vraie et bonne ambiance artistique !

Lu et pris connaissance le : _____ **L'organisateur :**

Date et Signature :